

Programme d'efficacité et d'économies «Best Way» du BLS

Avec son programme d'augmentation de l'efficacité et d'économies « Best Way », le BLS veut sécuriser durablement sa position sur le marché à l'avenir. En octobre, le conseil d'administration du BLS a donné son feu vert à la mise au point des étapes et mesures détaillées qui doivent être connues en février 2019. L'objectif, d'économiser jusqu'à CHF 60 mio. chaque année jusqu'en 2023, prévoit également la suppression de jusqu'à 200 emplois à temps plein. Pour cela, un plan social sera mis au point avec les représentants des salariés.

Le 7 novembre 2018, le BLS a informé ses employés et cadres, les partenaires sociaux et les médias, sur les objectifs et contenus du programme. Dès le mois d'octobre, le conseil d'administration avait autorisé les approches déterminées après une phase d'analyse et la démarche à suivre qui en découle.

Avec « Best Way », les optimisations, déjà en cours dans les différentes organisations et domaines d'activité, seront regroupées, coordonnées et orientées sur les objectifs stratégiques communs : séduire les clients, participer au développement du marché des transports publics et de la mobilité ainsi que augmenter « l'efficacité et le fitness » en interne.

La commande à distance du réseau des transports au centre de Spiez a déjà été amorcée. Le BLS voit un autre levier important dans les achats et l'examen de l'ensemble de la chaîne logistique. En outre, à moyen terme, un seul siège social doit regrouper le personnel qui travaille aujourd'hui sur différents sites afin de développer plus efficacement les processus et la communication et de diminuer les coûts de location et d'infrastructure.

L'ACTP voit le programme comme une chance pour le BLS sur le marché. Il assure ainsi durablement non seulement sa position sur le marché, mais également ses emplois. La suppression annoncée de personnel principalement dans des fonctions transversales, avec 200 équivalents temps plein est toutefois un prix élevé qui frappe durement aussi bien le personnel que la région de Berne. Le BLS assure qu'il va mettre au point un plan de licenciement juste avec les partenaires sociaux. L'ACTP va suivre cela de près et fournir à ses membres, directement et individuellement aussi, aide et conseil à tout moment.

Dans le dossier « BLS Best Way », vous trouverez de plus amples informations actualisées en permanence:

FR: www.kvoev.ch/fr/fr-information/dossiers/bls-best-way.